
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal
de la Ville de Forestville, tenue le 8 novembre 2022 à 19 h 00, à laquelle il y avait quorum.

Présentation des états comparatifs

R-221108-269

Tel que requis à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, le trésorier doit déposer, lors de la dernière séance ordinaire du conseil, tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice suivant doit être adopté, deux états comparatifs.

Le premier état comparatif compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état comparatif est déposé. Il compare également les revenus et dépenses de l'exercice financier précédent, qui ont été réalisés au cours de la même période.

ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS	Résultat au 30 septembre 2021	Résultat au 30 septembre 2022	Budget 2022
Revenus			
Taxes	3 799 006 \$	3 854 309 \$	3 815 300 \$
Tenant lieu de taxes	353 850 \$	404 177 \$	353 900 \$
Sécurité publique	561 429 \$	587 705 \$	1 124 824 \$
Revenus de sources locales	51 460 \$	44 574 \$	109 500 \$
Autres revenus	603 066 \$	627 078 \$	517 300 \$
Transferts	2 329 978 \$	1 410 649 \$	1 407 642 \$
Appropriation des surplus			2 126 893 \$
Total des revenus	7 698 789 \$	6 928 491 \$	9 455 359 \$
Dépenses			
Administration générale *	733 881 \$	58 270 \$	948 890 \$
Sécurité publique	952 138 \$	1 007 604 \$	1 327 788 \$
Transport	1 135 157 \$	1 174 353 \$	1 744 850 \$
Hygiène du milieu	606 213 \$	689 295 \$	1 042 544 \$
Santé et bien-être	- \$	4 444 \$	4 500 \$
Urbanisme et mise en valeur	333 211 \$	367 646 \$	671 197 \$
Loisirs et culture	690 271 \$	701 804 \$	1 011 272 \$
Service de la dette	352 201 \$	269 372 \$	499 600 \$
Activités d'investissement *	70 731 \$	901 636 \$	2 204 718 \$
Total des dépenses	4 873 803 \$	5 174 424 \$	9 455 359 \$

VILLE DE FORESTVILLE

1, 2^e Avenue,
Forestville (Québec) G0T 1E0

Téléphone : **418 587-2285**
Télécopieur : 418 587-6212

forestville@forestville.ca

Le second état comparatif compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors la trésorière par intérim, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS	Résultats prévus au 31-12-2022	Budget 2022
Revenus		
Taxes	3 870 000 \$	3 815 300 \$
Tenant lieu de taxes	404 177 \$	353 900 \$
Sécurité publique	1 125 000 \$	1 124 824 \$
Revenus de sources locales	67 500 \$	109 500 \$
Autres revenus	650 000 \$	517 300 \$
Transferts	1 411 000 \$	1 407 642 \$
Appropriation des surplus	441 012 \$	2 126 893 \$
Total des revenus	7 968 689 \$	9 455 359 \$
Dépenses		
Administration générale	264 789 \$	948 890 \$
Sécurité publique	1 299 700 \$	1 327 788 \$
Transport	1 491 500 \$	1 744 850 \$
Hygiène du milieu	990 500 \$	1 042 544 \$
Santé et bien-être	4 444 \$	4 500 \$
Urbanisme et mise en valeur	637 700 \$	671 197 \$
Loisirs et culture	991 100 \$	1 011 272 \$
Service de la dette	479 900 \$	499 600 \$
Activités d'investissement	1 809 056 \$	2 204 718 \$
Total des dépenses	7 968 689 \$	9 455 359 \$

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter les états comparatifs tels que présentés par Mme Dominique Tremblay, greffière-trésorière.

Je certifie que la résolution reproduite ci-dessus, a dûment été adoptée, qu'elle n'a pas été modifiée ni abrogée et que la mairesse n'a pas exercé son droit de véto, conformément à l'article 53 de la Loi des cités et villes.	Original signé
	Lison Huard, greffière adjointe